



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27
SEPTEMBRE 2022

**DEL2022.09.27.29 : Marchés publics : Projet de rénovation simplifiée de l'école maternelle-
Attribution lot 2**

Entendu

- *L'exposé de M. WUHLIN Claude, adjoint au maire sur les nécessités et les conditions du projet de rénovation simplifiée de l'école maternelle à Steinbach*

Vu :

- *La convention signée par la commune qui missionne l'ADAUHR-ATD Alsace d'une assistance technique au Maître d'Ouvrage pour l'étude de programmation, l'assistance à la mise en place des procédures de sélection des bureaux de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique, de coordinateur sécurité et protection de la santé, ainsi que de suivi des études de conception du maître d'œuvre.*
- *La délibération du 14 octobre 2021, approuvant le programme, engageant la procédure de sélection de maîtrise d'œuvre l'engageant les crédits nécessaires à l'opération, et autorisant M. le Maire à signer les marchés et actes correspondant à l'opération,*
- *L'attribution, après consultation simplifiée, et négociation du marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'Architecture G5- mandataire,*
- *Le dossier Avant-Projet Sommaire (APS) remis et présenté le 3 décembre 2021,*
- *Le dossier Avant-Projet Définitif (APD) remis et présenté le 20 décembre 2021, adapté aux contraintes radons et remis et présenté le 25 janvier 2022, finalisé et remis le 27 janvier 2022,*
- *La délibération du 02 février approuvant l'APD finalisé remis le 27 janvier, compris la possibilité des prestations supplémentaires éventuelles, l'engagement de la phase DCE et la consultation des entreprises en Marché à procédure adaptée,*
- *La consultation des entreprises en MAPA engagée le 14 avril 2022 (Profil acheteur et voie de presse),*
- *La réunion d'ouverture des offres du 20 mai 2022, leur analyse administrative et technique, leur complément au 30 mai 2022,*
- *La réunion d'analyse des offres du 8 juin 2022,*
- *La re-consultation en MAPA du Lot 03 – Menuiseries extérieures engagée le 14 juin 2022, compte tenu d'une modification nécessaire au descriptif du lot,*
- *L'absence d'offre pour le Lot 02 Etanchéité – Zinguerie – Fenêtres de toit*
- *L'analyse des offres du 5 juillet 2022,*
- *La délibération du 12 juillet 2022 portant sur l'attribution de tous les lots de 01 à 14 excepté le Lot 02 Etanchéité – Zinguerie – Fenêtres de toit et excepté les PSE,*
- *La re consultation en MAPA du Lot 02 le 19 juillet 2022*
- *La réunion d'ouverture et l'analyse de l'unique offre réceptionnée pour le Lot 02*

Synthèse des résultats de la consultation pour les marchés de travaux et proposition d'attribution du lot 02 et des 2 prestations supplémentaires éventuelles concernant les fenêtres horizontales sur l'extension

M. l'adjoint au maire rappelle les conditions du marché et l'historique du déroulement de la consultation des marchés de travaux dont la re consultation du Lot 02. Après ouverture et analyse du Lot 02 qui nécessitait une re-consultation, **M. l'adjoint au maire propose l'attribution :**

- **Du Lot 02 à l'entreprise HUG de Cernay, la seule ayant remis une offre, pour un montant de 15 316.47 €HT** comme suit :
 - Les prestations de base pour un montant de : 11 945.49 €HT
 - La prestation supplémentaire éventuelle -Fenêtre de toit fixe- pour un montant de : 3 370.98 €HT (Montants Valeur juillet 2022)
- **De la prestation supplémentaire éventuelle -Habillage des ébrasements de fenêtre- du Lot 04 à l'entreprise STEPEC de Wittelsheim, attributaire du Lot 04, pour un montant de : 188.96 €HT** (Montants Valeur avril 2022)
- Pour rappel, suite à la décision du Conseil Municipal du 12 juillet 2022, l'ensemble des lots ainsi attribués s'élèvera, en valeur juillet 2022 à 359 065.96 € HT, soit 430 879.16 € TTC (TVA20%).

Ce montant comprend les prestations de base et les prestations supplémentaires éventuelles ; - celles des offres remises en valeur avril 2020 et actualisées en valeur juillet 2022 et

 - celles de l'offre du Lot 02 remise en valeur juillet 2022.

Le montant global des travaux hors prestation supplémentaires éventuelles s'élève ainsi à :
355 502.63 €HT valeur juillet 2022, soit 426 603.15 €TTC

Le montant global des prestations supplémentaires éventuelles retenues s'élève à :
3 563.34 €HT valeur juillet 2022, soit 4 276.00 €TTC

La différence entre le montant global des lots attribués, hors prestations supplémentaires éventuelles (*en valeur juillet 2022*), et l'estimation prévisionnelle définitive (APD) des travaux hors prestations supplémentaires éventuelles (*actualisé en valeur juillet 2022*) s'élève à :
7 799.00 €HT ce qui représente une augmentation de 2.24 %

La différence entre le montant global des lots attribués, prestations supplémentaires éventuelles retenues comprises (*en valeur juillet 2022*), et l'estimation prévisionnelle définitive (APD) des travaux, prestations supplémentaires éventuelles retenues comprises (*actualisé en valeur juillet 2022*) s'élève à :
6 632.52 €HT ce qui représente une augmentation de 1.88 %

N° LOT	DESIGNATION	ESTIMATION APD sans PSE Val. Janvier 2022	ESTIMATION APD PSE seule Val. Janvier 2022	ESTIMATION APD avec PSE Val. Janvier 2022	Index BT	ACTUALISATION APD Val. HT Juil 2022	Entreprise attributaire	ATTRIBUTION CM du 12 juillet 2022 Val. HT Avril 2022	ATTRIBUTION CM du 27 sept. 2022 Val. HT Avril 2022	ATTRIBUTION CM du 27 sept. 2022 Val. HT Juillet 2022	Commentaire	Valeur HT des marchés attribués Val. HT Juil. 2022	Soit TTC
1	TERRASSEMENT / GROS-CŒUVRE	78 690,00 €		78 690,00 €	BT 01	82 773,88 €	SAS KARAVENIS	91 793,94 €			Attrib. après négociation	93 851,77 €	112 622,12 €
2	ETANCHÉITE - ZINGUERIE - FENEERES de TOIT	24 060,00 €	4 320,00 €	28 380,00 €	BT 53 / BT 34	29 981,31 €	HUG			15 316,47 €	Attrib. après nouveau MAPA DCE modifié	15 316,47 €	18 377,74 €
3	MENUISERIES EXTERIEURES	24 850,00 €		24 850,00 €	BT 42 / BT 51	24 740,76 €	KLEINHENNY	42 019,46 €			Attrib. après nouveau MAPA et négociation	43 171,34 €	51 805,61 €
4	PLÂTRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFONDS	10 130,00 €	200,00 €	10 330,00 €	BT 08	10 788,92 €	STEPEC	10 848,02 €	188,96 €		Attrib. après négociation	11 235,36 €	13 482,43 €
5	ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES	23 050,00 €		23 050,00 €	BT 47	23 956,24 €	VENTURI	22 597,14 €			Attribution	23 071,47 €	27 685,77 €
6	CHAUFFAGE - VENTILATION	39 545,00 €		39 545,00 €	BT 40 / BT 41	41 205,99 €	NATURE ENERGIE	50 686,40 €			Attrib. après négociation	51 847,48 €	62 216,98 €
7	INSTALLATIONS SANITAIRES	19 020,00 €		19 020,00 €	BT 38	19 848,29 €	NATURE ENERGIE	20 597,77 €			Attrib. après négociation	21 136,81 €	25 344,17 €
8	CARRELAGE - FAIENCE	2 795,00 €		2 795,00 €	BT 09	2 886,17 €	MULTISOOLS	2 969,73 €			Attrib. après négociation	2 918,78 €	3 502,53 €
9	MENUISERIES BOIS	23 500,00 €		23 500,00 €	BT 18a	24 690,36 €	MEYER	23 704,60 €			Attrib. après négociation	24 544,38 €	29 463,25 €
10	PEINTURE INTERIEURE - NETTOYAGE	18 700,00 €		18 700,00 €	BT 46	19 271,35 €	MSP PEINTURE	16 810,38 €			Attribution	17 196,19 €	20 635,43 €
11	RELEVEMENTS DE SOLS	21 940,00 €		21 940,00 €	BT 10	23 375,67 €	ALSASOL	12 673,88 €			Attribution	13 054,20 €	15 665,04 €
12	ECHAFAUDAGE	2 400,00 €		2 400,00 €	BT 01	2 524,55 €	KAPP ECHAFAUDAGES	3 197,60 €			Attrib. après négociation	3 249,28 €	3 923,14 €
13	ENDUIT EXTERIEUR - RAVALEMENT DE FACADE	11 735,00 €		11 735,00 €	BT 52	12 542,57 €	LES PEINTURES REUNIES	12 109,33 €			Attrib. après négociation	12 477,55 €	14 973,06 €
14	VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	30 260,00 €		30 260,00 €	BT 01	31 830,33 €	THERRY MULLER	25 405,35 €			Attribution	25 974,89 €	31 169,84 €
TOTAL TRAVAUX		330 675,00 €	4 520,00 €	335 195,00 €		352 436,09 €		335 413,60 €	188,96 €	15 316,47 €		359 045,96 €	430 875,18 €

Ecart : % entre estimation APD actualisée juillet 2022 et marchés attribués, hors PSE valeur juillet

2,24%

Ecart : % entre estimation APD actualisée juillet 2022 et marchés attribués, avec PSE valeur juillet

1,88%

Délibération

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé détaillé de M. Claude WUHLIN, adjoint au maire, après délibération et à l'unanimité, décide :

- De prendre acte des résultats de l'analyse de l'offre, et des prestations supplémentaires éventuelles,
- D'attribuer :
 - **Le marché du Lot 02 à l'entreprise HUG de Cernay, la seule ayant remis une offre, pour un montant de 15 316.47 €HT, soit 18 379.76 €TTC** comme suit :
 - Les prestations de base pour un montant de : 11 945.49 €HT
 - La prestation supplémentaire éventuelle -Fenêtre de toit fixe- pour un montant de : 3 370.98 €HT
(Montants Valeur juillet 2022)
 - **La prestation supplémentaire éventuelle -Habillage des ébrasements de fenêtre- du Lot 04 à l'entreprise STEPEC de Wittelsheim, attributaire du Lot 04, pour un montant de 188.96 €HT, soit 226.75 €TTC**
(Montants Valeur avril 2022)
- D'autoriser le maire, ou son représentant, à signer les marchés et tout document y afférent pour le montant global de l'opération.

DEL2022.09.27.30 : Finances -CCTC - Fonds de concours 2022 – Enveloppe n°2 – Nouvelle délibération, annule et remplace la délibération du 26/07/2022

Une délibération n° DEL2022.07.26.27 a été prise lors du conseil municipal du 26/07/2022. Suite à des modifications dans le tableau des montants du fonds de concours éligible, celle-ci doit être annulée et remplacée.

Ainsi,

Dans le cadre du pacte fiscal et financier liant la Communauté de Communes et ses communes membres sur la période 2022-2026, le Maire propose d'arrêter les opérations détaillées dans l'annexe ci-jointe pour une deuxième enveloppe pour l'année 2022.

Dans la première enveloppe pour l'année 2022, la Communauté de Communes a été sollicitée pour l'attribution d'un fonds de concours d'un montant total de **156 658,06 €**, dont 106 750,14 € en fonctionnement et 49 907,92 € en investissement.

Cette deuxième enveloppe serait à hauteur de **210 551,95 €**, soit 41 585,26 € en fonctionnement et 168 966,70 € en investissement dans le cadre des travaux de l'école maternelle.

Pour information, il reste donc 1 408,12 € (soit 2 816,24 € de montant de factures) de droit à fond de concours pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité décide de valider le montant de la deuxième enveloppe 2022 de la demande de fonds de concours, soit 210 551,95 € selon tableau annexe joint.

DEL2022.09.27.31 : Tableau des subventions 2022

Lors du vote du BP 2022, un tableau de subventions avait été arrêté pour un montant de 2 604,00 euros.

Afin d'anticiper sur les demandes de subventions réceptionnées après le vote du budget, un montant de 15 396,00 euros avait été prévu, soit un montant total de 18 000 euros inscrit au compte 6574.

Des demandes de subventions ont été réceptionnées et doivent encore être votées.

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 13 voix pour et une abstention, décide :

- d'attribuer les subventions annuelles exceptionnelles en fonction du tableau détaillé présenté en conseil pour un montant de 7 000 euros.

Association-Organisme	SUBVENTION PROPOSEE 2022
Arboriculteurs	100,00
CARITAS	150,00
Club vosgien	150,00
LES AMIS DU HWK	100,00
Les Trolls	200,00
Quilles club	300,00
SOS Amitié	100,00
Amicale des sapeurs-pompiers	1 000,00
Foyer de Steinbach - Le Stein	3 000,00
UNC	500,00
Harmonie du Silberthal	1 400,00
TOTAL	7 000,00